

Pendant toute la durée des NAO, vous avez été nombreux à vous mobiliser pour les salaires et vos conditions de travail. Cette mobilisation a permis de mettre la pression sur la direction et ses « collaborateurs » afin que la négo ne soit pas bâclée.

En effet, lors de la première réunion, la direction avait annoncé ne pas vouloir faire le marchand de tapis en annonçant une proposition d'augmentation de salaires de 3%.

Or, face à votre mobilisation, appuyée par les arguments de la CGT pour défendre votre pouvoir d'achat, la direction n'a eu d'autres choix que de revoir sa position et faire une dernière proposition, lors de la dernière réunion à 3,7 %.



Malheureusement, comme chaque année, la CGT a été la seule organisation syndicale à vouloir négocier. Au lieu de négocier, les autres Organisations Syndicales n'ont eu de cesse de baisser leurs demandes, dans le but d'être la première à arriver au plus près des propositions patronales et ceci, sans aucune contrepartie.

Salariés, soyez sûr que sans votre mobilisation, la négociation n'aurait pas duré aussi longtemps et le résultat aurait été plus dramatique qu'il ne l'est.

Dans ce contexte, et après vous avoir concerté, la CGT a maintenu l'ensemble de vos revendications, parmi lesquelles, 200 € bruts pour tous les travailleurs jusqu'au coeff. 350. La direction refusant de communiquer les éléments concernant la rémunération des cadres au coeff. 400, la CGT a demandé l'exclusion de cette population des NAO.

La CGT a refusé de revoir à la baisse la revendication sur les salaires, car les 200 € bruts sont le minimum pour freiner notre appauvrissement.

Quelques éléments sur lesquels la CGT s'est appuyée pour défendre vos revendications :

POUVOIR D'ACHAT

Selon la CGT agro, à partir d'un panel de prix formant la plus grande partie de la consommation des salariés, la hausse des prix sur un an, se situe à 6,9%.

Le taux d'inflation de l'INSEE est un outil mis à disposition du patronat pour sous évaluer la hausse du coût de la vie. Il ne correspond pas à celle bien réelle, subie par les salariés.

Augmenter les salaires à Fleury Michon ne coûte pas aussi cher que la direction veut vous faire croire, puisqu' en 2023, avec une augmentation de 5,2 %, la masse salariale n'a augmenté que de 600 000 €, soit moins de 0,1 % du Chiffre d'Affaires 2023.

Rémunération du Directeur Général :

Sur la base du dernier salaire connu (fin 2019), le Directeur Général bénéficiera d'une hausse bien supérieure à 1500€ /mois
En comparaison, un salarié au coef 180 verra son salaire mensuel augmenter de 81,76 € bruts, soit 62 € nets !

Selon Jobted.fr, le salaire moyen net mensuel d'un ouvrier agro-alimentaire est de 1690 €, 28% en dessous de la moyenne nationale.
Le salaire net d'un salarié FM au coef 180 est de 1685 € nets, en dessous du salaire moyen d'un ouvrier agroalimentaire en France.



Concernant la partie organisation de travail, qui est normalement l'autre temps fort de ces NAO, la direction a ignoré vos revendications. Il est clair qu'elle n'a jamais eu l'intention de négocier avec la CGT, en sachant qu'elle n'a aucune difficulté pour obtenir la signature des syndicats majoritaires, qui se battent plus pour être la première organisation syndicale à se rapprocher des propositions de la direction, que de conquérir de nouveaux droits pour les travailleurs qu'elles sont censées représenter.

Aux arguments de la CGT, la direction a répliqué par :

- **Le mépris** : elle n'écoutait pas la CGT, nous interrompant régulièrement, soit pour demander une suspension de séance, soit pour s'adresser à ses alliés,
- **Le déni** : la direction ne reconnaît pas la souffrance au travail, « Personne n'est maltraité à Fleury Michon », selon notre DRH,
- **La rétention d'information** : la direction refuse de communiquer sur la rémunération des cadres au coeff 400,
- **Le mensonge** : la direction dit que l'entreprise ne peut pas répondre aux revendications pour raison économique, sans avancer d'arguments pour prouver la véracité de ses propos.

Comment la direction ose demander toujours plus aux salariés et, dans un même temps, ne pas reconnaître, de façon significative, lors des Négociations Annuelles Obligatoires, que nous sommes les garants de la richesse de l'entreprise.



La CGT ne signera pas cet accord qui confirme la volonté de la direction à écraser nos salaires pour satisfaire l'actionnariat, rémunérer de façon outrageuse les cadres dirigeants et mépriser les salariés. Les travailleurs méritent plus et Fleury Michon peut faire beaucoup mieux !

La direction ayant refusé tout débat sur le travail du samedi, l'appel à la grève est reconduit, pour une durée indéterminée, toutes les semaines, du **vendredi soir 18H00 jusqu'au lundi matin 10H00**



FLEURY MICHON : QUI RECOLTE
LES PROFITS ... SEME DES SACRIFICES !!!



De nombreuses conquêtes ou reculs dépendent de la signature des accords d'entreprise par les organisations syndicales.

Signer cet accord, c'est mépriser les travailleurs, créateurs de richesse de cette entreprise !!!

Depuis que la CFDT est la première organisation syndicale au sein de l'UES, notre pouvoir d'achat ne cesse de baisser. Allons-nous accepter ça encore longtemps ?

LA CGT VOUS
SA FORCE C'EST
SYNDIQUEZ-VOUS !



**C'EST TOUS
ENSEMBLE
QU'IL FAUT LUTTER**